
RAPPORT DU CONSEIL

RÉUNION ANNUELLE DE L'ASSEMBLÉE DES PARTIES

30 novembre 2022

Composition du Conseil

En 2022, le Conseil de l'OIDD comprenait les huit membres suivants : Stefano Manservisi (président), Ruth Aura-Odhiambo, Hassane Cisse, Mehmet Hasan Göğüş, Hoang Ly Anh, Githu Muigai, Patrick O'Brien et Zhou Xiaoyan.

Rôle consultatif du Conseil

Conformément aux documents de gouvernance de l'OIDD, le Conseil est chargé d'une mission consultative au sein de l'Organisation. Ses membres siègent à titre individuel en tant que spécialistes de l'état de droit et du développement.

Activités du Conseil

Les 12 et 13 septembre 2022, le Conseil a tenu sa réunion annuelle au siège de l'OIDD pour la première fois depuis 2019.

Le président et les cinq membres du Conseil se sont rendus à Rome pour y participer (voir la liste des participants en annexe 1).

Afin d'encourager et de centrer les discussions, la directrice générale a informé les membres du Conseil de l'avancée de la mise en œuvre du Plan stratégique de l'OIDD et de la façon dont l'Organisation continue d'apporter sa contribution dans l'actuel et complexe contexte mondial. Les autres membres de l'Équipe de direction de l'OIDD ont fait le point sur les programmes, le travail politique et de plaidoyer, les recherches et de l'apprentissage, et la collaboration de l'Organisation avec ses partenaires. Une consultation a été réalisée avec le Conseil quant au projet de Stratégie de l'OIDD sur la justice climatique.

Stefano Manservisi, président du Conseil, a ouvert la réunion en exprimant sa joie de pouvoir retrouver ses collègues après deux ans de réunions en ligne, en raison des restrictions liées à la pandémie.

- Dans son discours d'ouverture, le président a insisté sur le mandat unique de l'OIDD en tant que seule organisation dédiée exclusivement à l'ODD 16, qui travaille selon une approche ascendante et descendante pour promouvoir la paix, le développement durable et l'accès à la justice.
- Il a également souligné l'importance des partenariats, notamment dans le climat actuel où le multilatéralisme est de plus en plus menacé.

- Il a ensuite invité les membres du Conseil à réfléchir à la façon de contribuer au mieux à renforcer la communication et la visibilité de l'OIDD.
- La directrice générale a accueilli les membres du Conseil à Rome et fait écho aux propos du président sur l'importance de pouvoir se retrouver enfin en personne. Elle a présenté plusieurs membres de l'Équipe de direction, chargés de donner au Conseil les dernières informations en date dans leurs domaines respectifs afin de lancer les discussions et d'obtenir l'avis du Conseil.
- Elle a évoqué certains des défis rencontrés lors des deux dernières années et insisté sur la réponse de l'OIDD à la pandémie de COVID-19 et sur la manière dont l'Organisation a rapidement basculé en mode « crise », en finalisant ses plans de continuité d'activité et en adaptant ses programmes, tout en continuant de faire de la sûreté et de la sécurité de son personnel une priorité.
- La directrice générale a ensuite parlé des différents conflits qui affectent les activités de l'OIDD dans plusieurs pays et zones d'intervention, notamment l'Afghanistan, le Myanmar, le Sahel et l'Ukraine. Elle a informé le Conseil de la situation actuelle et des progrès réalisés, notamment la reprise des activités en Afghanistan.
- À propos du lien étroit entre la reprise d'après pandémie et les diverses crises économiques, militaires et sociales, elle a indiqué que le Plan stratégique de l'OIDD se révélait efficace face à de telles difficultés, ce qui renforce encore davantage la pertinence du mandat de l'Organisation.
- Elle a ensuite abordé plusieurs sujets, dont le portefeuille d'activité croissant de l'OIDD en matière de lutte contre la corruption, l'accent mis sur la consolidation des partenariats et l'expansion de la base de membres, et l'objectif de plaidoyer qui consiste à faire de l'OIDD le partenaire de choix quant à l'ODD 16 dans les grands forums mondiaux.
- Cette présentation a permis au Conseil d'avoir un large aperçu de l'ensemble du portefeuille de programmes de l'Organisation, y compris les détails de la répartition par région et par objectif stratégique, ainsi que des exemples notables dans les différentes régions.
- Les membres du Conseil ont reconnu l'immense difficulté de travailler dans des environnements fragiles comme l'Afghanistan, et salué l'OIDD pour être restée dans le pays, contrairement à beaucoup d'autres organisations.
- Le point sur le travail politique et de plaidoyer de l'OIDD a permis d'exposer le motif de ce travail, à savoir aider à mobiliser un soutien politique et financier en faveur de l'état de droit. Des exemples de l'approche intégrée de l'OIDD ont été donnés, et montrent que le plaidoyer s'appuie sur les recherches et les

programmes, ce qui permet d'amplifier les messages de l'OIDD et de mieux attirer l'attention sur l'état de droit.

- La Conférence mondiale sur l'ODD 16 et la récente Semaine de la justice en Afrique de l'Est ont été citées comme illustrant bien la capacité de l'OIDD à rassembler les voix de divers gouvernements, organisations internationales et membres de la société civile, afin de dialoguer et d'échanger des idées.
- Au vu du large éventail de publics de l'OIDD, le Conseil a souligné l'importance d'adapter les messages de l'Organisation à certains publics cibles.
- Lors du point sur les recherches et l'apprentissage, le Conseil a insisté sur l'importance de combler l'écart entre les secteurs de la justice formelle et informelle, et applaudi l'OIDD pour son travail sur les systèmes de justice coutumiers et informels.
- Le Conseil a également exprimé tout son soutien à l'OIDD pour son travail en matière de justice pour les femmes et les filles, en soulignant que les faits démontrent que lorsque les femmes ont les moyens d'agir et sont impliquées dans la prise de décisions, la société grandit et avance.
- La consultation sur le projet de stratégie de l'OIDD sur la justice climatique a suscité beaucoup d'intérêt de la part des membres du Conseil, qui louent les efforts de l'Organisation pour se positionner comme pionnière dans ce domaine. D'autres sujets ont été abordés au passage, notamment la question de l'identité juridique et le statut d'apatride, la migration économique, et les conflits liés à l'accès à la terre, à la nourriture et à l'eau. Le Conseil a aussi salué la volonté de l'OIDD d'aider les gouvernements à être mieux préparés et plus résilients face à de futures crises.
- Les échanges pendant la seconde journée de réunion du Conseil portaient sur la collaboration avec les partenaires. Les membres du Conseil ont eu un aperçu de la stratégie en cours d'élaboration en la matière, qui comprend une cartographie des parties prenantes, dont les principaux groupes cibles pour l'OIDD ont été identifiés. Une attention particulière sera accordée aux groupes considérés comme hautement prioritaires, notamment les jeunes.
- Cette présentation a aussi mis en avant l'importance d'élargir la base de membres de l'OIDD. S'il a été souligné que le processus d'adhésion est relativement simple, plusieurs facteurs indépendants du contrôle de l'Organisation peuvent souvent retarder cette démarche.
- Il a également été fait référence à la stratégie de l'OIDD en termes de mobilisation des ressources, qui vise à trouver un équilibre entre obtenir des fonds de base et pour les programmes, et identifier des nouveaux partenaires issus de secteurs inhabituels.
- Le Conseil a salué les efforts de l'OIDD en vue d'obtenir des fonds du secteur privé, et les membres ont individuellement proposé leur aide pour contacter et présenter

d'éventuels donateurs. Le Conseil a encouragé l'OIDD à envisager d'établir un ensemble de normes et lignes directrices éthiques dans ce domaine.

- Les membres du Conseil ont également évoqué la question des partenariats avec les institutions universitaires, et invité l'OIDD à faire appel à elles pour d'éventuelles activités de formation ou échanges, notamment en intervenant dans des événements ou des activités conjointes de recherche.
- Le Conseil a été informé de l'importance pour l'OIDD d'obtenir un statut juridique approprié dans ses pays d'intervention, principalement afin de réduire les risques juridiques et financiers pour l'Organisation et son personnel. Un point sur le statut des négociations d'accords de pays hôte lui a également été présenté.

Avant de conclure la réunion, le président du Conseil a résumé les principales idées et suggestions des membres. Pendant leurs échanges, les membres du Conseil ont utilisé plusieurs termes pour décrire l'OIDD, dont : « guide sur tout ce qui concerne l'état de droit », « solutionneuse de problèmes », « pionnière dans de nouveaux domaines inexplorés », « institution internationale de premier plan en matière d'état de droit » et « acteur flexible et lesté capable de piloter des approches et de tester les limites ».

Voici plusieurs commentaires et suggestions du Conseil, adressés à l'attention de l'OIDD :

- envisager de désigner des « ambassadeurs de la justice » de l'OIDD afin de mieux faire connaître l'Organisation [autres suggestions de nom : « amis de l'OIDD » ou « défenseurs de la justice »] ;
- entreprendre un exercice de diligence raisonnable et définir des normes et lignes directrices éthiques pour accepter des fonds provenant du secteur privé ;
- explorer les opportunités accrues de collaboration potentielle avec des cabinets spécialisés dans le droit international et des associations du Barreau ;
- envisager de travailler avec des organisations régionales comme la Communauté de l'Afrique de l'Est et la Communauté de développement de l'Afrique australe ;
- réfléchir à l'usage de nouvelles technologies et comment elles pourraient être mieux exploitées pour aider l'OIDD à atteindre des publics plus larges ;
- continuer d'intervenir, aussi longtemps que le contexte le permet, dans des environnements difficiles comme l'Afghanistan et l'Ukraine ;
- poursuivre les efforts en matière de justice climatique et pour faire de l'OIDD une pionnière dans ce domaine à la prochaine COP27 et dans d'autres forums mondiaux ;
- explorer les options de collaboration accrue avec l'UE et ses divers organes, dont le Conseil, la Commission, etc.
- Continuer à consolider les relations avec le système onusien et éventuellement réfléchir aux avantages et inconvénients de devenir une agence onusienne spécialisée, ou à l'obtention d'un accord avec les Nations unies.

Le président a clos la réunion en informant les membres qu'il assisterait à la prochaine Assemblée des Parties, qui se tiendra le 30 novembre à Rome, lors de laquelle il représentera le Conseil, dont il exposera le rapport annuel à l'Assemblée.

Le Conseil a convenu de se réunir à nouveau en 2023.

FIN/